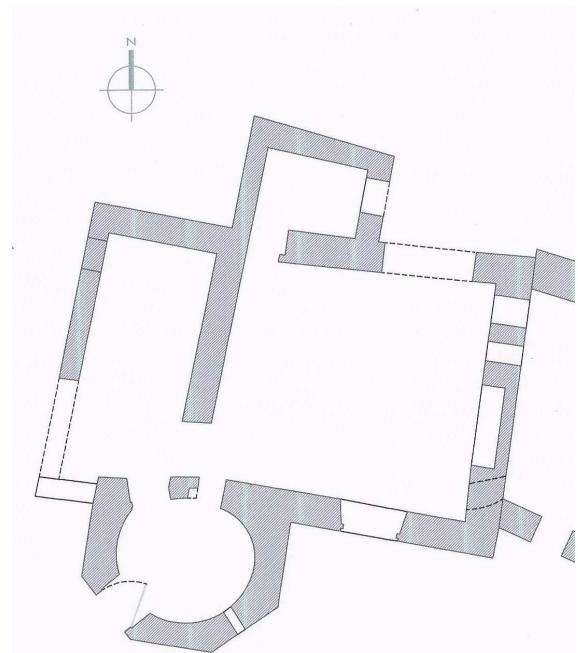


Challement 14 – 20 mai 2016.

Etaient présents : Gilles Auloy, Jean-Marc Beck, Laurence Blondaux, Brigitte Colas, Eric Dessons, Philippe Henrion, Patrice Lhomme, Régine Roger, et les propriétaires du château de Challement : Timothée Giard et Christophe Bourdon.

Rappels : Le château de Challement a vraisemblablement été construit en même temps que l'église du village, consacrée en 1538. Les bâtisseurs sont Françoise du Verne et Barthélémy de la Ferté-Meung, et leurs armes étaient sculptées sur la porte d'entrée du château.



Ce bâtiment était composé d'un corps de logis composé de deux pièces au rez-de-chaussée, et un étage identique distribué par une tourelle hexagonale de façade surmontée d'un étage carré.

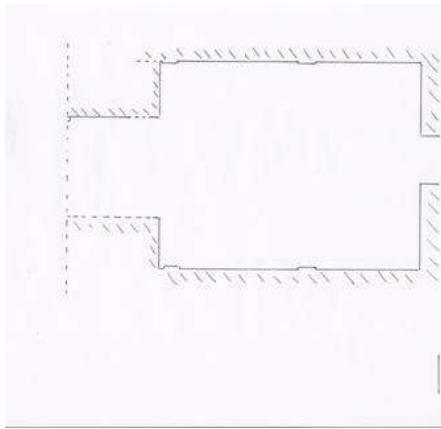
Sous ce bâtiment, se trouvent deux caves correspondant aux deux pièces du rez-de-chaussée séparées par un mur de refend relevé ci-contre sur le plan du rez-de-chaussée. A une époque indéterminée pour le moment, la pièce ouest a été restreinte et divisée en deux par un mur encore visible qui prend place sur l'arc au centre de la cave. Le mur pignon s'est-il effondré ?

On voit très bien sur cette photographie de 1944 le bâtiment « réduit ».

La cave la plus à l'est est en très grande partie comblée et actuellement inaccessible, car le mur de refend du rez-de-chaussée est tombé emportant avec lui une bonne partie de la voûte.

La cave ouest semblait, quant à elle en grande partie intacte et il convenait de la dégager afin de pouvoir la sauver en l'étayant et en prévoyant d'urgence de l'étanchéifier.

Il était convenu qu'une équipe du CeCaB interviendrait afin de dégager cette cave ouest du château de Challement, des gravas accumulés sans toucher aux couches archéologiques.



L'accès actuel à cette cave se fait au travers d'un mur de refend partiellement effondré.

La cave est composée de deux travées principales avec deux arcs en plein-cintre. Elle mesure 6,55m x 5,32 m.

Les dégagements des derniers jours nous ont permis de comprendre qu'à une époque donnée, on accédait à cette cave depuis l'extérieur par un escalier dont la porte devait se trouver dans le mur pignon du château qui a été entraperçu. Ce dispositif est comparable à celui de la cave du XIII^e siècle du château de Bussy-la-Pesle (21) surmontée d'un logis contemporain à celui de Challement.

A Bussy, on observe deux niches de part et d'autre de la porte alors qu'à Challement le mur est plein.



Bussy





Ci-contre le mur de refend entre les deux caves, étayé en fin de chantier. A droite de la photographie, on note l'effondrement de la voûte qui a conduit au remplissage partiel de cette cave.



Ci-contre l'arc en plein cintre au centre de la cave. Les pierres sont toutes fendues.



Ci-contre le mur ouest et l'arc. Le chainage d'angle visible sur la photo correspond au piédroit d'une porte qui donnait vraisemblablement sur un escalier ouvrant à l'extérieur dans le mur pignon du château.



La voûte de l'escalier effondrée. A gauche de la photo le mur du château. Une pierre présente une feuillure de la porte donnant sur l'extérieur.



Détail de

l'arc de la cave. On voit nettement que l'arc a été construit en premier. Les bâtisseurs ont ensuite posé leur coffrage afin d'établir la voûte. Sur le mur de séparation entre les deux caves un lit de petites pierres a comblé l'espace libéré par le coffrage de bois.



En 2012 Lionel Duigou avait réalisé ce dessin représentant le château en 1612. Compte tenu de la dimension de la cave ouest et de la taille de la pièce du rez-de-chaussée à l'est, identiques, nous pouvons confirmer les suppositions qui avaient été faites, c'est-à-dire celles d'un bâtiment parfaitement symétrique de part et d'autre de la tour d'escalier.